

Délégués :

En exercice :.....	101
Présents :.....	94
Pouvoirs :.....	5
Votants :.....	99
Suffrages exprimés :	99
Ont voté pour :.....	99
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

DELIBERATION N° CC/20-172
Administration générale
Précision de l'intérêt communautaire

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le *11 décembre 2020*, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Salle Viking de l'Espace Philippe-Auguste, à Vernon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 17 décembre 2020 à 19h00.

Etaient présents :

Patrick MÉNARD (AIGLEVILLE), Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME ST OUEN), Geneviève CAROF (BOISSET LES PREVANCHES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Renée MATRINGE (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Vincent LEROY (DOUAINS), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Xavier PUCHETA (GADENCOURT), Pascal JOLLY (GASNY), Sarah BOUTRY (GASNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Vincent COURTOIS (HECOURT), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIERE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Evelyne DALON (LE PLESSIS HEBERT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Martine VANTREESE (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Jessica RICHARD (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUOLA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERA EVE (MERCEY), Noureddine SGHAIER (MEREY), Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Bernard LBOUCQ (MUIDS), Pascal GIMONET (NEUILLY), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Lydie CASELLI (PACY SUR EURE), Christian

LORDI (PORT-MORT), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX), Hervé PODRAZA (SAINT MARCEL), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT MARCEL), Rémi FERREIRA (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Alain JOURDREN (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), Héléna MARTINEZ (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Agnès MARRE (SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), François OUZILLEAU (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Jean-Marie MBELO (VERNON), Juliette ROUILLOUX-SICRE (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Titouan D'HERVE (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Sylvie GRAFFIN (VERNON), Youssef SAUKRET (VERNON), Paola VANEGAS (VERNON), Denis AIM (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), David HEDOIRE (VERNON), Gabriel SINO (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Chantale LE GALL (VEXIN-SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTE), Jean-Pierre TAULLÉ (VEZILLON), Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE), Patricia PENARD (suppléant de Anne FROMENT - BOUAFLES), Yannick CAILLET (suppléant de Moïse CARON - HOULBEC COCHEREL), Bruno DUBOT (suppléant de Michel PATEZ - LA BOISSIERE), Isabelle RIONDET (suppléant de Jérôme PLUCHET - LE THUIT), Jean-Marie MENARD (suppléant de Dominique DESJARDINS BROSSEAU - ROUVRAY), Maria GRIMOIN (suppléant de Laurent LEGAY - VATTEVILLE)

Absents :

Quentin BACON (HARQUENCY), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE)

Absents excusés :

Pouvoirs :

Claude LANDAIS a donné pouvoir à Frédéric DUCHÉ (GIVERNY), Carole LEDOUX a donné pouvoir à Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Julien CANIN a donné pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Olivier VANBELLE a donné pouvoir à Youssef SAUKRET (VERNON), Christopher LENOURY a donné pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON)

Secrétaire de séance : Nicole BALMARY

Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/18-193 du 20 décembre 2018 portant définition de l'intérêt communautaire ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De préciser comme suit l'intérêt communautaire des compétences de Seine Normandie Agglomération qui en sont assorties :

Aménagement et habitat

<ul style="list-style-type: none">Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;	<ul style="list-style-type: none">Mise en place d'opérations d'amélioration du parc immobilier bâti de type Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH/OPAH-RU) ou dispositifs temporaires (aide aux particuliers pour le financement de l'AMO concernant le montage des dossiers de demande de subvention ANAH).Les communes conservent la maîtrise d'ouvrage des opérations de résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux (RHI) et du traitement de l'habitat insalubre rémédiable ou dangereux et des opérations de restauration immobilière (THIRORI).Tous actions et dispositifs d'aide visant à améliorer les façades du patrimoine bâti présentant un intérêt architectural et patrimonial, sans exclure l'intervention des communes.
--	---

Culture

<ul style="list-style-type: none">Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ;	<ul style="list-style-type: none">Réseau de lecture publique :<ul style="list-style-type: none">Médiathèque de Vernon et son annexe des ValmeuxMédiathèque de Pacy-sur-EureBibliothèques de St Marcel et de GasnyMédiathèque de TournyAnimation du réseau de lecture publique, incluant les bibliothèques sous gestion municipale qui en font la demande.
---	---

Article 2 : Le tableau consolidé de l'intérêt communautaire de Seine Normandie Agglomération est présenté en annexe.

Article 3 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 4 : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 5 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Seine Normandie Agglomération

12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains Tél : 02 32 53 50 03 contact@sna27.fr www.sna27.fr



Intérêt communautaire de Seine Normandie Agglomération

Développement économique

<ul style="list-style-type: none"> Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; 	Action intercommunale	Action communale
	Modernisation des commerces, notamment par l'attribution de subventions au titre du FISAC.	Portage d'opérations et intervention financière permettant la création et/ou le maintien de commerces. (à l'exception des projets antérieurs au 01/01/2017)
	Appui technique aux communes pour toute action de création et/ou de maintien de commerces.	

Aménagement et habitat

<ul style="list-style-type: none"> Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ZAC Fieschi ; ZAC Normandie Parc.
<ul style="list-style-type: none"> Politique du logement d'intérêt communautaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil aux communes pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le Programme Local de l'Habitat ; Partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) afin de permettre l'information des élus et des particuliers sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement ; Dispositif d'information relatif à l'habitat.
<ul style="list-style-type: none"> Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> Participation partielle à des subventions et garanties d'emprunts des bailleurs sociaux, sur la base des dispositifs créés par le conseil communautaire. Cette définition n'exclue pas une intervention des communes en parallèle en matière d'opération de logement social (financement, garantie, apport foncier, aménagements, etc.).
<ul style="list-style-type: none"> Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; 	<ul style="list-style-type: none"> Participation au Plan Départemental d'Actions en faveur du Logement des Publics Défavorisés (PDALPD), uniquement sur les actions dévolues à l'Agglomération.
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'opérations d'amélioration du parc immobilier bâti de type Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH/OPAH-RU) ou dispositifs temporaires (aide aux particuliers pour le financement de l'AMO concernant le montage des dossiers de demande de subvention ANAH). Les communes conservent la maîtrise d'ouvrage des opérations de résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux (RHI) et du traitement de l'habitat insalubre remédiable ou dangereux et des opérations de restauration immobilière (THIRORI).

	<ul style="list-style-type: none"> Tous actions et dispositifs d'aide visant à améliorer les façades du patrimoine bâti présentant un intérêt architectural et patrimonial, sans exclure l'intervention des communes.
--	--

Culture

<ul style="list-style-type: none"> Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau d'enseignement musical labellisé : <ul style="list-style-type: none"> Conservatoire de Vernon Ecole de musique de St Marcel Ecole de musique et de danse des Andelys
	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de lecture publique : <ul style="list-style-type: none"> Médiathèque de Vernon et son annexe des Valmeux Médiathèque de Pacy-sur-Eure Bibliothèques de St Marcel et de Gasny Médiathèque de Tourny Animation du réseau de lecture publique, incluant les bibliothèques sous gestion municipale qui en font la demande.
	<ul style="list-style-type: none"> Réseau des salles de spectacle : <ul style="list-style-type: none"> Espace Philippe Auguste de Vernon (EPA) : théâtre, salles Viking et Maubert Centre Culturel Guy Gambu de St Marcel (CCGG)
	<ul style="list-style-type: none"> Participation au fonctionnement des outils culturels à fort rayonnement suivants : <ul style="list-style-type: none"> Musée Des Impressionnistes Giverny (MDIG)

Sport

<ul style="list-style-type: none"> Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire ; 	<ul style="list-style-type: none"> Salle du Grévarin à Vernon Stade de Vernonnet à Vernon Stade des 3 chênes au Plateau de l'Espace de Vernon Centre Régional Jeunesse et Sport (CRJS) Piscine de St Marcel : Espace Nautique de la Grande Garenne (ENGG) Piscine de Pacy-sur-Eure : Robert TARON Piscine des Andelys
--	--

Action sociale

<ul style="list-style-type: none"> Action sociale d'intérêt communautaire 	<p>Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Actions en faveur de la santé, notamment en prévention de la désertification médicale ; Elaboration et mise en œuvre du plan local de promotion de la santé ; Elaboration, mise en œuvre et animation du contrat local de santé.
	<p>Maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion du service d'aide et d'accompagnement à domicile.